Généalogie Gasconne Gersoise

Armagnac-Condomois-Lomagne-Fezensac-Astarac
Gaure-Comminges-Pardiac

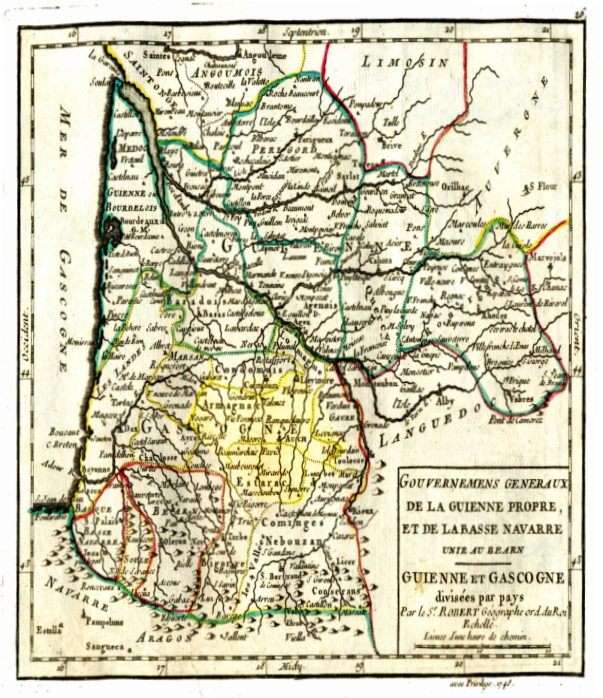

2015

http://genealogie32.net

Sommaire

Le mot du Président	*p 4*
Christian ROLLIN	*p 5*
Assemblée Générale du 11 octobre 2014	*P 6*
Evolution du site Internet du GGG	*p 16*
Voyages d' Antan	*p 20*
Notaires de Lectoure Lapeze et Labat	*p 21*
Gascons à Cette	*p 50*
Pierre Jean Henri LACASSAGNE	*P 69*
Publications	*p 83*
Blogue, Blogue, Cybercarnet	*p 88*
La Gascogne (Notes Historiques)	*p 91*
Quoi de neuf ?	*p 97*
Ancêtres de la Famille LAGOURGUE	*p 103*
Migrants à La Reunion, en Martinique	*p 110*
Notes de Lecture	*p 113*
Lettres de la Nouvelle Orléans	*p 115*
Dessine moi un arbre	*p 118*
Entraide	*p 121*
Notaires Fantômes	*p 123*
Ce que vous devez savoir	*p 131*

LE MOT DU PRESIDENT

« La question n'est pas de regretter le passé mais d'en accomplir les prémices »

Nietzsche

Ce volume de « Généalogie Gasconne Gersoise 2015 » met à votre disposition une année de publications numériques *(N°s 88 à 91)* et se signale notamment par une communication sur les migrants Gersois à La Réunion. D'autres informations et documents qui sont aussi fournis par nos adhérents viennent en complément. Longtemps annoncé le Hors Serie N°8 sur les Migrations devrait voir le jour cette année ainsi qu'un ouvrage bilingue et audio sur les Contes Gascons.

Bonne lecture.

Christian SUSSMILCH

CHRISTIAN ROLLIN

C'est en ce mois d'août 2014 que nous a quittés un de nos administrateurs apprécié de tous : Christian ROLLIN.

Très tôt Christian ROLLIN s'est intéressé à la conservation des re-gistres paroissiaux anciens et modernes De par son action effective dans les paroisses dont il s'occupait il assurait la collation des informations (baptèmes, mariages, sépulture) et la préservation de ces documents. Sa participation à l'association Les amis des Eglises Anciennes lui permettait aussi en quelque sorte de satisfaire son souci de préservation du patrimoine religieux. Mais c'est par son action avec l'Association Les Amis de la Castagnère (constituée essentiellement de personnes dont les ancêtres sont inhumés dans le petit cimetière jouxtant la chapelle) qu'il devait réaliser une réhabilitation qui lui tenait à cœur : celle de la chapelle de La Castagnère. Cette très ancienne chapelle est connue comme une annexe de BARRAN; les barons de Noé ajoutèrent à leurs titres celui de seigneurs de La Castagnère. C'est aussi par son action constante, discrète, fidèle, au sein de la Généalogie Gasconne Gersoise, que sont apparus certains changements éditoriaux. La carte ancienne de la Gascogne qui orne désormais nos publications provient de ses archives personnelles et l'idée de l'encarter dans nos publications lui appartient. Ainsi chaque volume de notre association nous rappelle à son souvenir.

Il repose auprès de cette chapelle de La Castagnère à laquelle il était très attaché. Adieu l'ami.

Christian Sussmilch

ÉVOLUTION DU SITE INTERNET
DU
G.G.G.
(du 31/08/2013 au 31/08/2014)

Par Yves TALFER Webmestre

Pendant le dernier exercice, le serveur du G.G.G. a enregistré 42 nouveaux comptes de visiteurs. La plupart de ces visiteurs authentifiés sont des adhérents, et beaucoup d'entre eux ont également souscrit l'option VISAGe. Depuis l'ouverture du site, le nombre de personnes inscrites se monte à 313. Certaines l'ont été de façon éphémère, mais150 d'entre elles se sont fait connaître au moins une fois pendant les 12 derniers mois.

Les statistiques de fréquentation du serveur de genealogie32.net sont éloquentes :
environ 550 visites par jour, soit un peu plus de 195 000 dans l'année ;
près de 33 Go de données envoyées sous forme de pages lues ;
un peu plus de 1,5 millions de pages générées.
…
et ce, malgré une interruption de fonctionnement d'une douzaine de jours vers Noël dernier. Cet incident est imputable à une erreur de notre fournisseur. Celui-ci a reconnu sa responsabilité et nous a dédomagé en nous offrant un mois de location gratuite.

Pendant la dernière année, de très nombreux documents, fichiers ou pages sont venus enrichir notre site :

Les bulletins n° 84, 85, 86 et 87 ont été rendus disponibles pour les adhérents sur la page "Télécharger un bulletin"
Début de la mise en ligne des "Notes sur l'histoire de la Gascogne" de Jean-Paul LACAZE LA PLAGNE BARRIS
Création du forum "Entraide" pour faciliter la recherche d'acte
Création d'un didacticiel pour préparer une demande d'acte
Mise à jour de la version Internet du P.N.D.S. 2013 : 576 871 actes
Insertion dans la page "Le Gers en Gascogne" d'une "Géographie du Gers" de 1880
Forum - Personnages : un très bel article de "docsoum" sur un Gascon émigré à Chartres, également publié dans le bulletin
création de la page "Fichiers Gedcom" réservée aux adhérents
mise en ligne des relevés de Lussagnet (Landes) dans la page "Fichiers Gedcom"
ajout des inventaires des séries 3E (notaires) et 5E (état civil) des AD32 dans la rubrique Téléchargements
ajout du fichier "Paroisses, communes, cantons" pour faciliter le recherche dans les tables décennales etc.

Dans VISAGe, on note un apport très conséquent : les registres de la mairie de LECTOURE, de 1795 jusqu'en 2012 pour les décès, de 1795 à 1935 pour les mariages et les naissances. Cela représente 109 répertoires contenant chacun de 200 à 500 clichés... plus de 6 Go de données. Nous avons obtenu ces documents en échange des registres BMS, par l'entremise de notre adhérente Mme DARMAGNAC que nous remercions vivement.

Bien entendu, l'indexation des actes s'est poursuivie tout au long de l'année dans VISAGe, et une quinzaine de registres ont été complètement traités.

La recherche d'actes de VISAGe qui est possible depuis le site public a été vivement sollicitée, ce qui mobilise beaucoup le serveur, mais seuls les adhérents peuvent voir les sources des actes qu'ils sélectionnent.

19 03 1682*
Apprentissage de chirurgien, par Bertrand Gensac, de Honpinte, chez Bernard Daubert. 3 ans et 60 H .

03 1682
Jean d'Escossio brassier et Père Spirituel des Pères Cordeliers, contre Mr de la Coupette.

02 03 1682
Afferme de le tuilerie du Frandat,par Pierre Ducassé Juge Mage,à Guiraud et Pierre Cluzet, pour 6 ans et la somme de 100 H par an.

17 03 1682
Protestation de l'Evesque contre les Capucins qui la veille au soir ont desmoli une murailhe jouxtant une maison desmolie lui appartenant.

16 02 1682
Blaize de Plumassan, Garde du Roy, a bailhé en afferme et arrentement, à François Dupin, marchand hant de la pnte ville, toute la feuille de MURIER dépendant de la Salle de Plumassan. Lad Afferme est faicte pour la récolte prochaine, moyennant le prix et somme de 36 H.
QUITTANCE DE PAYEMENT DU 17 07 1682.

27 04 1682
Délibération des Prébendiers de l'Esglize Cathédralle.

05 1682
Réparations de l'Esglize de Marsac

24 05 1682
Procuration par les Dames Orphelines de Bourdeaux, pour Jean Montaigé.

28 05 1682
Quittance de 30 H par Pierre Cluzet, thuilier, pour Jean Margoet, Me Architecte.

02 1689
Protestation de Jacques Lafont, fermier de Repassac et Bernard Dubarry et Guilhem Gras, fermiers de Brimont et Pourilhon, contre Jean Larroche, dict Descomps et Dame Claire de Monlezun qui avaient obtenus chacun un arrêt de saisie à l'encontre des fermiers, d'où acte de protestation de la part de ceux ci.

En 1689, la thuilerie du Mérenc appartenait au Sgr de Terraube.

22 03 1689
Emancipation pour Jean Verdier, Me chirurgien.

12 04 1689
Apprentissage de charron pour Guilhaume Coue, de Joancoue chez Sanxon Descat, Me charron de Pauilhac, pour 2 ans et 18 H.

18 04 1689
Mr du Guarané de Luppé, Lieutenant Colonel au Régiment de Bear Infanterie, prestandait avoir enrollé dans sa Cie, Bernard Monlezun Lagrange. Ce que le père de celui ci conteste formellement.

29 04 1689
Afferme d'Abbat, de 4 à 5 paires, par Louis de Lucas, à Jeanne Col, femme de Jean Peyret, Me sargeur, pour 4 ans et 650 H en 5 termes.

04 1689
Testament de Louis de Barrau, Sr de la Cassaigne.(n'a pas été ouvert)

28 05 1689
Rolle des biens appartenant à Jean Ribaut, dict Pouettou, Me mareschal.Il a de nombreuses gazailhes de cheveaux, d'asnesses, et 28 charettes ferrées données en GRENIERE à des bordiers. Dans ces 28, sont comprises deux qui ne sont pas achevées.
Il a 4 enfants: Cosme, Bernard, Roze et Géraude Ribaut.

21 05 1689
Jacques Lafont musnier de Repassac et Pierre, son oncle musnier d'Aurenque, ont des problèmes avec Floran Descomps, fils de Jean Descomps dict Larroche, qui est Procureur en la Souveraine Cour du Parlement de Thle. Or Marguerite Lafaurie, filhe d'Anthoine, Me pasticier, avait obtenu des Consuls de Lectoure un décrêt de prise de corps pour Jean Descomps dict Larroche.

Comme on n'a pas réussi à l'arrêter, elle fait saisir sur le meunier de Repassac, la créance qu'y avait Jean Descomps

05 1689

Projet de réfection de la tour de la Salle de la Cassaigne de Cérè, par Jean Rabè et Jean Delom, pour Dlle Jeanne de Videran vefve de Jean Jeanot de Barrau.

Le devis établi le 10 juillet se montait à 400 H . Les traveaux devaient estre terminés pour la Toussaints.

06 1689

Pactes d'entre Anthoine Vergès, Me vitrier et Jeanne Doy de Bourdeaulx.

24 06 1689

Alexandre de Garros, bourgeois, Dlle Jacquette de Garros et Catherine de Garros, femme de Mr Jean Ducassé, procureur, nomment Mrs Pierre Depetit, bourgeois, et Paul Laterrade, marchand du Castéra, pour procéder à la division et au partage de la Salle de Pérès, et des terres qu'ils ont en indivision.

GASCONS À CETTE (SÈTE)

par Mr Serge VINON

Le Canal Royal à Sète, Hérault, France.
http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.en Cliché Demeester

Le secrétaire du Cercle Généalogique de Sète et de l'Etang de Thau, Mr Serge VINON, nous a fait parvenir des relevés concernant des ressortissants Gascons venus vivre et travailler à Cette (écriture d'avant le 1er janvier 1928).

Au XIXème siècle, Sète est un port en plein expansion, grâce aux échanges avec les colonies.

Que Mr Serge VINON trouve ici notre gratitude pour sa collaboration à nos recherches généalogiques.

☒ Cette: 20 décembre 1883 11 h Acte 276 F 101-102

Entre Virgile Julien , 47 ans 8 jours, Juge au Tribunal civil de Toulouse (Haute-Garonne), domicilié à Mende (Lozère), et né à Auch (Gers) le 12 janvier 1836; fils majeur et légitime de Charles BIENNES, propriétaire et de Bernarde DUCOS, sans profession, établis à Auch (32), et consentants par acte dressé le 24 octobre dernier devant Maître PERIS, Licencié en Droit, notaire en la residence de Gimont (Gers).

Avec Marie-Pauline, 41 ans 7 mois et 11 jours, sans employ sise à Cette, et née à Mende (Lozère) le 9 mai 1842, veuve en première

noce de Toussaint Jean Emmanuel Ernest PLAGNES, notaire en la residence de Mende où il est décédé le 17 mai 1881; fille majeure et légitime d'Henri Antoine Privat Marie BOURILLON, propriétaire habitant à Mende, et consentant par acte rédigé le 12 courant devant Maître Jules ROUQUETTE, notaire en la residence de Mende, et de feue Marie Louise Eugénie ROUSSEL, sans occupation, fixée et morte à Mende le 28 février 1862.
*** Contrat de Mariage enregistré le 14 novembre dernier devant Maître Antoine Marius Salomon VIVAREZ, notaire en la résidence de Cette***

Témoins:

- Xavier BOURILLON, 43 ans , propriétaire , membre de la Chambre des Députés.
-Théophile BOURILLON, 29 ans , rentier,
Frères de la mariée domiciliés à Mende,
- Henri ROGER, 29 ans , Vérificateur de l'Enregistrement, résidant à Montpellier,
- Camille SALEL, 41 ans, Chef de bureau à la Mairie, logeant à Cette,
Les quatre Francs-Maçons.

✞ Cette : 8 juin 1883 8h Acte 430 F 72.

décès de Jean Baptiste DAROLLES, 40 ans , camionneur, né à Lahas, canton de Samatan (Gers), époux de Jeanne Marie LACOMBE, sans emploi, demeurant ensemble à Cette au 3 rue du Chantier (rue de Longuyon); fils légitime de feu Pierre DAROLLES et de survivante Jeanne VIDAL :

Témoins : Pierre JEPHIEL, 35 ans , agent de police,
Afred MICHEL, 29 ans, employé,
installés à Cette.

Témoins : Raymond CAUJOLLE, 35 ans,
Charles CAUQUIL 28 ans, Franc-Maçon, Journaliers
Edouard VIAU, 47 ans, tonnelier,
Michel VIGNOLE , 44 ans, marchand de bois;
Tous quatre residant à Cette

✞ **Cette: 11 mai 1901 15 h Acte 321 F 54**

de Margurite BLANCAL, 60 ans, sasn emploi, née à Calignac, canton de Nérac (Lot et Garonne), épouse d'Alphonse LUBERT, tonnelier, domiciliés à Cette au 9 rue Daniel; *** sans autre renseignement***

Témoins : Albert PAGES, 29 ans,
LouisSOMPAYRAC,23ans, Fanc-Maçon,
employés et résidant à Cette.

✞ **Cette: 19 mai 1901 14 h Acte 341 F 57**

de Joseph CHARLES, 15 ans , sasn profession, né à l'Isle-Jourdain.. (Gers), célibataire habitant Cette où il est mort dasn notre Hôpital Saint– Charles, fils légitime de feu François CHARLES; et de sa veuve Dame Jeanne ESPINASSE;

Témoins : Brutus RUNEL 54 ans,
Jean RAUFAST, 64 ans,
employés au dit établissement.

PIERRE JEAN HENRI LACASSAGNE

International de Rugby, mort pour la France
(Viella 1883 – St Mihiel 1918)

par Yves TALFER

"Excellent mitrailleur, d'un courage et d'une adresse remarquables. Le 14 septembre 1918, au cours d'une mission de protection de bombardement particulièrement difficile, a engagé vaillamment la lutte contre 7 monoplaces ennemis et a abattu l'un de ses adversaires. A été peu après atteint très gravement. Une blessure antérieure. Une citation." (Ordre général n° 10812 du 23 octobre 1918).

C'est en ces termes que, pour la seconde fois, le Général PÉTAIN citait à l'ordre de l'Armée le sergent chef Henri LACASSAGNE, tué en combat aérien moins de deux mois avant l'Armistice. Quelques années plus tôt, ce héros de la Grande Guerre avait déjà acquis une certaine célébrité en tant que joueur de rugby. En effet, il avait été sélectionné en 1906 dans la toute jeune équipe de France lors de son premier match international contre la Nouvelle Zélande, les fameux « All Blacks » .

Une famille Gersoise

Pierre Jean Henri, plus communément appelé Henri, est né à VIELLA (canton de RISCLE), le 27 Décembre 1883, deuxième enfant de Pierre LACASSAGNE dit COUSTET et de Marie Louise MAGNÉ dite PETIT MAILLADE.

Il avait pour grands parents paternels Jean Marie LACASSAGNE – COUSTET et Jeanne CURON – BOUTIGUÉ, petits cultivateurs et vignerons. Ses grands parents maternels étaient Jean Denis MAGNÉ dit PETIT MAILLADE, cerclier, et Jeanne Victorine CLARAC dite LAMIGOU. Ces deux familles, paternelle et maternelle, vivaient très modestement comme la plupart des habitants de VIELLA depuis de nombreuses générations.

La jeunesse d'Henri, sa carrière de rugbyman.

Il est né à VIELLA, mais presque toute sa famille, ses parents, ses tantes sont devenus Bordelais. Henri passe donc la plus grande partie de ses premières années à la ville, mais toutes ses vacances sont pour lui l'occasion de retrouver sa maison natale appelée PETIT MAILLADE, celle de ses grands parents maternels.

Au cours de ses études primaires Henri s'était montré excellent élève. Il ne faut donc pas s'étonner de le voir entrer au lycée Montaigne à BORDEAUX et, chose relativement rare à l'époque pour un fils d'ouvrier, il obtiendra son baccalauréat à l'âge de 17 ans en 1901. Les lettres qu'il adressait alors à ses grands-parents sont d'une écriture fine, son style très soigné, et il témoigne de grandes qualités de coeur.

Mais Henri n'était pas à proprement parler ce que l'on appelle un intellectuel. Ce sport que l'on appelait alors « le foot-ball rugby » commençait depuis quelques années à se développer en France. Henri l'avait découvert, s'y était adonné avec passion et, doté de très bonnes aptitudes physiques, il s'était vite révélé excellent joueur au sein du club du lycée.

Revenant régulièrement à VIELLA pour les vacances scolaires, il y retrouvait les jeunes du village, leur communiquait son enthousiasme et créait avec eux une équipe locale pour affronter les adversaires des alentours. Par la suite ces initiatives seront à l'origine de la création d'une véritable association sportive Viellanaise se consacrant exclusivement au ballon ovale.

L'équipe de France de rugby avant de se confronter aux All Blacks

Après son baccalauréat, Henri commence des études de commerce à BORDEAUX et s'inscrit naturellement au Stade Bordelais Universi-té Club pour continuer à pratiquer son sport favori. Il s'y fait rapi-dement apprécier et, en tant que demi de mêlée, devient titulaire en équipe première.

Le 23/10/1903, il est engagé volontaire pour 3 ans et incorporé au 144ème R.I., à BORDEAUX, une affectation qui lui permet de garder le contact avec le SBUC. Il participe alors aux rencontres du championnat de France, et gagne en finale contre le Stade Français le 27 Mars 1904, il avait à peine 20 ans. La presse de l'époque le décrit ainsi : *«LA CA SSA GNE (Stade Bordelais, demi de mêlée) : un jeune. L'élève de ...chou dont il a toutes les qualités physiques, avec plus d'exubérance encore. Une véritable furie, il n'est jamais à court d'expédients. Ses audaces font parfois le salut de son équipe. »* Et, selon les dires de sa sœur aînée, il était capable, avec un ballon dans les bras, d'éviter les placages en sautant par dessus les joueurs adverses. Il y a sans doute un peu d'exagération dans ces derniers propos qui se référaient peut-être à des rencontres amicales entre très jeunes joueurs !

la carlingue et quand l'avion a pu toucher le sol, il ne donnait déjà plus signe de vie. La lutte a été trop inégale, car ils étaient à un contre dix et leur courage n'a rien pu faire contre un ennemi si supérieur en nombre.

Toutefois, et ce sera sans doute une consolation au milieu de votre immense douleur, votre mari avait eu, avant de mourir, la joie de pouvoir incendier et détruire l'avion d'où est parti le coup fatal. Cette victoire a été officiellement reconnue par les spectateurs angoissés de ce rapide drame, et le capitaine a demandé pour votre époux une récompense officielle sous la forme d'une proposition de citation dont le texte vous sera adressé dès qu'il aura été accepté. Le capitaine a recueilli le portefeuille que votre mari avait sur lui le jour de sa mort et il vous l'adressera ce soir par la poste.

Le corps du sergent-major LACASSAGNE repose non loin du château de BENOÎT-EN-WOEVRE, à 20 kilomètres au Nord-Est de SAINT-MIHIEL, nous vous donnerons d'ailleurs plus de précision dès que les événements nous permettront de retourner dans cette région.

Votre mari était déjà un ancien dans l'escadrille où il avait, par sa valeur et son courage, su s'attirer l'estime et la sympathie de tous ses camarades, officiers, sous-officiers et soldats... »

Le texte de la citation proposé par le capitaine gravit tous les échelons de la hiérarchie militaire jusqu'au Généralissime, nous le connaissons déjà : *"Excellent mitrailleur, d'un courage et d'une adresse remarquables. Le 14 septembre 1918, au cours d'une mission de protection de bombardement particulièrement difficile, a engagé vaillamment la lutte contre 7 monoplaces ennemis et a abattu l'un de ses adversaires. A été peu après atteint très gravement. Une blessure antérieure. Une citation."*(Ordre général n° 10812 du 23 octobre 1918). Le « *un contre dix* » de la lettre du lieutenant se voit légèrement atténué, mais l'essentiel de sa lettre est confirmé.

Pascal LAPORTE, le vieil ami, s'était chargé au nom de Louise FERRIERE de récupérer le corps d'Henri LACASSAGNE pour lui donner une sépulture décente, et s'était rendu personnellement à la ferme LOUISEVILLE. Le 14 Octobre il écrivait à Pierre LACASSAGNE : « *Comme nous nous le proposions en venant ici, nous avons fait relever le corps qui était en très bon état grâce à la nature du sol et l'avons placé dans un cercueil de chêne. Tout sera ainsi prêt pour son transfert quand le moment sera venu. Nous avons fait photographié la tombe... »*

Mais le transfert ne s'est pas fait comme le pensait la famille : le cercueil d'Henri a d'abord été récupéré par l'Armée et enterré le 12 Août 1920 dans la tombe numéro 23 du cimetière militaire de VILLENEUVE-LES-HATTONCHÂTEL, puis rendu à sa famille (sa veuve) le 4 Mai 1922. Et depuis cette date, il repose à NANTES dans le tombeau que Pascal LAPORTE avait fait ériger pour sa famille. Il y sera rejoint par son grand ami, puis par son épouse, décédés tous deux en 1947.

Château de St Benoit en Woevre, occupé en 1914, successivement par les Français et les Allemands.
Suite au conflit il ne reste plus aujourd'hui que la façade du château.

Castagnon vers 1911

Cantau photographe éditeur à Simorre (meeting aérien de Simorrre)

jeu, 08/05/2014 - 18:03 — docsoum

LA GASCOGNE

(Notes Historiques)

par **Yves TALFER et Christian SUSSMILCH**

Le GGG a acquis récemment les 23 tomes d'un ouvrage intitulé « *Notes historiques sur la Gascogne*», datant de 1920 mais n'ayant jamais été publié. IL est le fruit des très longues années de recherche notamment aux Archives Nationales menées par Jean Paul de LACAVE LA PLAGNE BARRIS, ancien Président de la Cour de Cassation, grand officier de la Légion d'Honneur, qui ont été mises en ordre par Alexis-Cyprien LACAVE LA PLAGNE BARRIS et en partie dactylographiées par Henriette DEPIED. Il va sans dire que le fruit de cet énorme travail n'est pas disponible aux Archives Départementales du GERS.

Ce manuscrit d'une dizaine de milliers de pages est maintenant numérisé et mis en ligne sur notre site à l'intention des adhérents du G.G.G. qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur l'histoire de la Gascogne ou découvrir de nombreux détails sur les grandes familles ou les localités du GERS. Il n'est pas envisagé d'en faire une version imprimée dont le coût serait prohibitif. Par contre nous commençons avec ce N° la publication de certains extraits.

Actuellement, la table alphabétique sommaire de tous les noms cités, institutions, patronymes, toponymes ou rubriques diverses, a été chargée en priorité sur notre site, il s'agit d'un simple extrait du tome 22. Illustrant bien l'importance du travail des auteurs elle permet de se faire une première idée de l'ensemble de l'ouvrage. Une table des matières très détaillée (elle occupe plus de 500 pages), constitue le tome 23.

La collection n'est hélas pas complète, quelques parties occupant ensemble plusieurs centaines de pages sont absentes, nous espérons pouvoir combler ces lacunes..
Comme d'habitude, vous pouvez consulter ("clic gauche") ou télécharger ("clic droit" + "enregistrer sous..") les documents ci-dessous, mais attention, ils sont volumineux et leur téléchargement prend du temps.

Table alphabétique sommaire

- Tome 1 : de ABBADIE à ASTARAC
- Tome 2 : de ASTARAC à BASSOUES
- Tome 3 : de BASSOUES à BEAUDEAN et BEZOLLES (nd)
- Tome 4 : de BEAUHAS et BEZOLLES à CAMPANÈS (nd)
- Tome 5 : de CAMPEILS à CHASTENET (il manque le début)
- Tome 6 : de CHASTENET à ECOLES
- Tome 7 : de ECOLES à FLAREMBEL
- Tome 8 : de FLAMARENS à HAGEDET
- Tome 9 : de HAGET à LANNES
- Tome 10 : de LAMOTTE-POUY à LOISSAN et LOMAGNE
- Tome 11 : de LOMAGNE à MASSENCÔME
- Tome 12 : de MASSENCÔME à MONLUC

- Tome 13 : de MONNAIE à MONTESQUIOU
- Tome 14 : de MONTESQUIOU à ORNANO
- Tome 15 : de ORNEZAN à POISSY
- Tome 16 : de POLASTRON à REVIGNAN (il manque la fin)
- Tome 17 : de RIBAUTE à SAINTE-DODE (il manque le début)
- Tome 18 : de SAINT-ELIX à SAUBOMEA
- Tome 19 : de SAUMONT à TAILLAC
- Tome 20 : de TAILLE à VICBIL
- Tome 21 : de VIC-FEZENSAC à SIÈGE D'ORLÉANS
- Tome 22 : de MINUTES DES NOTAIRES à TABLE ALPHABETIQUE SOMMAIRE
- Tome 23 : TABLE DÉTAILLÉE

Nous reproduisons dans ce N° quelques notes historiques. Comme on peut le constater si ces nombreuses notes concernent l'histoire, elles ne sont pas dissociées de l'histoire des familles, donc de la généalogie. On verra que ces notes sont très documentées et renvoient vers d'autres sources qui peuvent être d'un grand intérêt pour le chercheur. Si d'aventure lors d'une foire au vieux papiers vous découvrez un des exemplaires qui nous manquent , signalez-nous le, nous pourrons ainsi compléter cet ensemble.

- 26 septembre 1614.il fait un échange de terres

- 16 septembre 1614. vente d'une pièce de terre

- 5 septembre 1504. à la salle de Bouloix, en la baronnie de Peyrusse Grande, mariage a été contracté entre Thibaut de Betous sieur de Boulouix et Marie d'Arcisas sœur de noble Jean d'Arcisas seigneur de Beauregard en pays d'Angles; par contrat de Vital de Senet prêtre-notaire de St Paul de Baïse. Son frère constitue à la mariée 200 écus d'or, quittance de 25 écus à valoir (Garros notaire à Castelnavet). D'Arcisas sieur de la Broquère colonel d'infanterie 1771 (voir au mot Beauregard).

ABRIN

Tome 1 p13

Abrin à 2 kms au Nord-Est de Blaziert arrondissement de Condom. commanderie de Malte fondée en 1195 par Othon d'Armagnac vicomte de Lomagne. (voir revue d'Aquitaine Tome 19 page 201 et Dictionnaire de la noblesse Tome 12 page 229).

Acte de fondation de la commanderie d'Abrin en 1195 par le Vicomte de Lomagne (archives Lagarde). Cappellenie de Jai y est fondée le 18 janvier 1330 par noble Bernard de Trenqualeon. La seigneurie et la terre achetés en 1616 par Bernard de Cassaignet.

Liste des donations et ventes faites par la famille de Fimarcon à la commanderie et hopital d'Abrin dans le XIII ème siècle.

12 août 1405. compromis entre le commandeur d'Abrin et le recteur de Castelnau concernant les limites des paroisses de Castenau et Aurens (inventaire Lagarde).

Montasinus de Goalard quo regente conditur preceptoria d'Abrin, a nobiliti viro de Leomania domino Feodi– Marchionis (Trourmarchon). (Gallia Christiana. Tome II page 960). Guilaume d'Esparbes aussi commandeur d'Abrin (Revue d'Aquitaine Tome 12 p 119).

APESTEGUY

Tome 1 p 133

- 7 mars 1682. noble François Apesteguy sieur de Tauzia, habitant Fusterouau, fils et héritier de feu noble Jean Apesteguy, cede une créance en payement d'une somme de 120 écus qu'il devait (Billan notaire à Nogaro).

ANCAS

Tome 1 p 61

- Château et fief d'Ancas situé dans l'enclos de la ville de Lasauvetat, appartenait en 1595 à Anthonye de Faudoas, femme de Bernard de Patens.
(Revue de Gascogne Tome XI p 180)

ANCOS

Tome 1 p 62

- 1757. Leonard d'Hertaut, comte de Beaufort.Requ^te d'hommage pour la seigneurie d'Ancos.(Archive Departementale du Gers C 238).

- Ramonet d'Angos (montre de Bearn en 1376)

(à suivre)

QUOI DE NEUF ?

par Yves TALFER

Vous trouverez ici la liste des nouvelles pages qui viennent d'être modifiées ou ajoutées à notre site, ainsi que celle des documents récemment mis à la disposition des souscripteurs de VISAGe.
Un grand merci aux importateurs de ces documents dont beaucoup ne se trouvent pas aux AD du Gers.

- Mise en ligne pour les adhérents du bulletin n° 88 (4/11/2014)
- Fin de la mise en ligne des tomes disponibles des "Notes historiques sur la Gascogne" (22/10/2014)
- Mise en ligne des tomes 11 à 17 des "Notes historiques sur la Gascogne" (21/10/2014)
- Mise en ligne des "Gersois émigrés en Algérie au 19ème siècle" (19/10/2014)
- Mise en ligne des tomes 1, 2, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 des "Notes historiques sur la Gascogne" (19/10/2014)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 32463_10 Viella naissances Mairie 1853-1872 (17/10/2014)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 5E401, ESup880-881 Mas d'Auvignon - Mas Fimarcon (28/9/2014)
- VISAGe : fin d'indexation du registre ESup882 Mas d'Auvignon - Mas Fimarcon (21/9/2014

● VISAGe : mise en ligne des registres des décès de VIELLA de 1893 à 1912, 210 clichés (20/9/2014)
● VISAGe : mise en ligne des registres des naissances de VIELLA de 1893 à 1912, 203 clichés (12/9/2014)
● VISAGe : mise en ligne des registres des mariages de VIELLA de 1893 à 1912, 212 clichés (12/9/2014)
● VISAGe : mise en ligne des tables décennales de VIELLA de 1873 à 1912, 65 clichés (12/9/2014)
● VISAGe : ESup477 (LABRIHE 1668-1797) 1603 actes complètement indexés (12/9/2014)
● Création de la liste des nouveaux fichiers de dépouillements qui seront inclus dans le P.N.D.S en 2015 (9/9/2014)
● Mise à jour de la liste des anciens dépouillements devant être retranscrits (6/9/2014)
● Mise en ligne pour les adhérents de l'ouvrage "Les condamnés à l'Algérie en 1853", par Maurice BEL (6/9/2014)
● Mise à jour de la liste des registres complètement indexés dans VISAGe (5/9/2014)
● Mise à jour de la liste des paroisses et communes dépouillées dans le cadre du PNDS (5/9/2014)
● VISAGe : fin d'indexation du registre 5E457 Le Boulin, Montaut les crénaux (24/8/2014)
● VISAGe : fin d'indexation du registre ESup883 Mas d'Auvignon - Mas Fimarcon (6/8/2014)
● VISAGe : fin d'indexation du registre 32046_18 Bernède NMD Mairie 1849-1854 (22/7/2014)
● VISAGe : fin d'indexation du registre 32046_21 Bernède NMD Mairie 1889-1893 (17/7/2014)
● VISAGe : fin d'indexation du registre 32046_14 Bernède NMD Mairie 1870-1882 (5/7/2014)
● Bulletin n° 87 "Eté 2014" disponible pour les adhérents sur la page "Télécharger un bulletin" (28/6/2014)
● Début de la mise en ligne (pour les adhérents du G.G.G.) des "Notes sur l'histoire de la Gascogne" de Jean-Paul LACAZE LA PLAGNE BARRIS (10/6/2014)
● Création du forum "Entraide" pour faciliter la recherche d'acte (23/04/2014)

ANCÊTRES DE LA FAMILLE LAGOURGUE

(de Lectoure à l'Ile de La Réunion ex Ile Bourbon)

Par Elie DUCASSE

Plusieurs de ses membres avaient ces dernières années écrit aux Archives de Lectoure pour avoir quelques précisions sur l'origine de leurs ascendants dont ils savaient simplement qu'ils étaient nés à Lectoure vers la fin du XVIIeme siècle. Nous avons pu leur donner satisfaction, ayant eu la bonne fortune de trouver les testaments des parents des émigrants.

Testament de Marie Lafitte, femme de Bernard Lagourgue. 13 avril 1727

AU NOM DE DIEU SOIT, Sachent tous présents et à venir, que ce jourd'huy tretziesme du mois d'avril mil sept cens vingt sept, avant midy, au Faubourg St Gervais de la ville et citté de Lectoure et maison de Bernard Lagourgue, bastier, par devant moy notère Royal soubzsigné, présants les tesmoins bas nommés, fut présente Marie Lafitte femme dud Bernard Lagourgue, laquelle estant couchée dans un lit de lad maison, détenue de certaines maladie corporelle, touteffois saine de ses bons sens ,mémoire et entendement ,bien voyant, oyant et entendant et parfaitement cognoissante, comme il a appareu à moi notère et tesmoings.

Et sur la certitude de la mort et l'incertitude de son heure, et affin qu'après son décès, il n'y ayt aucun procès entre ses enfants à raison de ses biens, et ceste cause sans estre réduitte ny subornée de personne, mais de son propre mouvement, a fait et ordonné son testament et disposition de sa dernière volonté, comme s'ensuit:

En premier lieu comme bonne Chrétienne, elle a faict le signe de la Sainte Croix sur son corps et après a recommandé son âme à Dieu et supplié très humblement par les mérittes de la mort de Son Cher Fils Jésus Christ, de luy faire pardon et rémission de ses fautes et péchés, et lorsque son âme sera séparée de son corps la recevoir dans son Sainct Paradis, implorant le secours et l'acistance de la Bienheureuse et Glorieuse Vierge Marie et de tous les Saints et Saintes du Paradis.

Et la séparation de sesdits corps et âme estant faicte, elle désire que son corps soit enterré dans l'Esglise des Révérends Pères Prêcheurs du couvent dud Faubourg.

Et pour ses honneurs funèbres et prières à faire pour le repos de son âme, elle s'en remet à la discrétion dud Bernard Lagourgue son mary et de ses héritiers bas nommés.

Item a dit que de sondit mariage avec led Bernard Lagourgue, ont esté procréés et quelle croit aujourdhuy vivants, Sept enfants ou filles nommés: Jean, Cosme, Bernard, Pierre, François, Toinette et Bernarde Lagourgue.

Ledit Jean Lagourgue ayné a esté marié avec Jeanne Baget, et par le contrat de leur mariage du 14 may 1724 retenu par moy notère, controllé et insinué au bureau de Lectoure le 20 may par Castéra, lad testatrisse auroit faict donnation de la somme de vingt livres par préciput et avantages à ses autres enfants, dont elle se seroit réservé l'uzufruit et jouissance pendant sa vie.

Lesdits Cosme, Bernard, Pierre et François Lagourgue ses autres enfants masles s'en sont allés au service du Roy, ne sachant lad testatrisse leur estat.

Et ausquels Cosme, Bernard, Pierre et François Lagourgue sesdits enfants et à chacun d'eux lad Marie Lafitte testatrisse donne et lègue la légitime telle que de droit, et en laquelle légitime lad testatrisse faict et institue chacun desd Cosme, Bernard, Pierre et François Lagourgue sesdits enfants, absents de ce pays, ses héritiers particuliers, à ce qu'ils ne puissent plus rien prétendre n'y demander sur ses biens et hérédité.

Et parce que le chef et fondement de tout bon et valable testament est l'institution d'héritiers ou héritières sans quoy il seroit déclaré de nul effect et valeur. A ceste cause lad Marie Lafitte testatrisse au restant de tous et chacuns ses biens droits pour faire raisons et actions en quel lieu et part que soient et puissent concister , a faict et institué et de sa propre bouche nommés et cognommés pour ses héritiers généraux et universels lesd Jean, Toinette et Bernarde Lagourgue ses fils ou filles pour par eux, après le décès de lad testatrisse et de leur père, faire de ses biens à leur plaisirs et volontés .

Dans la rubrique : **Adhérents du GGG - Service d'entraide**, vous trouverez un formulaire de demande de reproduction numérique d'actes pour la période postérieure à 1792.

Deux types d'actes sont susceptibles de faire l'objet d'une demande de recherche.

Actes issus des registres paroissiaux ou d'Etat-Civil :

Blandine FRANZIN se charge de transmettre par courriel une photo numérique de l'acte demandé (*1 fois par semaine elle sera susceptible de prendre les photos dans la limite des possibilités de communication données par les Archives du Gers 20 documents par jour*). Une seule recherche sera faite pour les personnes authentifiées sur le site mais non encore membres du G.G.G. Pour les adhérents et devant le succès de la formule les demandes sont limitées à 5 par mois et par adhérent. Afin de faciliter le fonctionnement du service seules seront traitées les demandes comportant la date , le lieu , et la nature précise de l'acte

Actes issus des registres notariaux

Frédéric-Jean BAQUÉ , qui s'est spécialisé dans la recherche pour ces actes . Nous privilégions le traitement des demandes comportant le plus de précisions possibles (*actes, date, lieu, notaire…).*

Les questionnements *(questions auxquelles une réponse n'a pas nécessairement encore été donnée)*.sont consultables dans les bulletins numériques téléchargeables sur notre site. Par le biais du blog ou du forum vous pouvez demander le détail des réponses obtenues à ces questions.

Pour une demande sur notre notre service d'entraide Internet :

http://www.genealogie32.net

Rubrique : **Adhérents du GGG ° Service d'Entraide**

Compléter le formulaire qui vous est proposé avec le plus de précisions possibles. Ainsi vous faciliterez le travail et permettrez d'avoir plus rapidement une réponse.

NOTAIRES FANTÔMES

Par Frédéric-Jean BAQUÉ

Les recherches aux archives permettent parfois de trouver des documents intéressants, mais, dans le cas qui nous occupe, c'est précisément l'absence de documents qui nous pousse à rédiger la présente communication. En effet, au cours de mes recherches, personnelles ou pour les adhérents de notre association, il m'arrive fréquemment que certains registres fassent référence à d'autres sources, qui n'existent plus.

Il m'a paru intéressant, dans le cas des ressources notariées, qui sont mon domaine de prédilection, de commencer une sorte de recensement, non exhaustif, des notaires qui sont cités, dans les registres de contrôle des actes, ou par leurs collègues, et qui pourtant, ne se trouvent pas aux archives départementales. Ce sont ces notaires fantômes, que j'essaie de recenser ici.

Dans cette première communication, il s'agit d'un cas particulier, puisque nous avons, non seulement les noms, mais aussi, les années d'activités et le nombre des volumes.

L'exceptionnel inventaire de Me Joseph LACAPÈRE, notaire de Condom.

Nous avons une ressource énorme, en Condomois, dans une ville déjà riche en archives notariales si l'on en croit le grand nombre de volumes déjà présents aux archives, dans l'inventaire, en 1790, d'un notaire de Condom, Me Joseph Lacapère, décédé dans la nuit du 28 au 29 mai 1790.
L'un de ses fils, notaire également, procède à l'inventaire, et parmi les effets personnels, il recense l'impressionnante quantité de minutes et registres que son père tenait des nombreux prédécesseurs dans sa charge et sa résidence. Nous parlons de 47 notaires au moins, de 428 registres, de 13 cahiers et de liasses d'actes. Il y a une dizaine de registres que l'inventaire n'attribue pas, donc potentiellement, il peut y avoir dix notaires de plus.

On trouve cette liste au beau milieu du registre 3E 5283, qui est répertoire général des actes passés par les trois dernières générations de Lacapère. Certains de ces registres, après vérification, se trouvent aux archives, mais l'immense majorité n'y est pas, et il ne me semble pas les avoir vus dans les répertoires des notaires aux archives départementales.

Ces registres existaient en 1790.
Espérons que la tourmente révolutionnaire n'a pas entraîné leur perte.
L'énumération de l'inventaire original se fait dans le désordre alphabétique et chronologique.
Je reprendrai cette énumération, mais dans un ordre chronologique autant que possible, puisque parfois, il n'y a pas de date.
Je ne citerai pas les registres et cahiers des notaires Lacapère, qui se trouvent aux archives.
A noter cependant quatre registres de maître Lacapère, bisaïeul des précédents, de 1604 à sa mort : il s'agit certainement de celui dont nous avons les registres, Guillaume Lacapère, mais pour la période précédente, de 1588 à 1603. Ces registres en 1604 à la date de sa mort, date non précisée, manquent toujours à l'appel.
Commence maintenant une énumération un peu fastidieuse et assez longue, mais nécessaire, et qui fait bien comprendre de quelle énorme masse de documentation il s'agit.

On trouve, en premier, des notaires, nommés, avec le nombre de registres, mais sans date.

Maître Pourret, 9 registres
Maître Geniès, 2 registres
Maître Pourret, 10 registres.
Maître Delafite, 5 registres.

Viennent ensuite neuf registres, sans dates, mais chacun avec les noms de huit notaires différents : Gilbert Martin, Chavanery, Luchon, Borueti, Bordilibus, Bouy, Bidiga, Abatia ou Abadie.

Viennent ensuite les notaires pour lesquels nous avons une description un peu plus complète : nom, années d'activités ou de début des registres, nombre de registre, auxquels j'ajoute parfois quelques éléments de réflexion.

Les registres les plus anciens de l'inventaire sont au nombre de six, et commencent en 1376, et concernent six notaires différents, dont les noms sont les suivants : Mediavilla, Ferreti, Amicy, Depodio, Bonqueti, Aymondi.

Un peu plus tard, maître Roesquis, attesté par l'inventaire, en 1441, laisse sept registres.

Notaire en 1474, à la fin de la Guerre de Cent-Ans, maître Tequelly laisse treize registres.

Toujours à la fin du Moyen-Âge, nous avons maître Bouioui, notaire en 1474, et dont l'inventaire nous indique 6 registres.

Attesté par l'inventaire, en 1480, maître Deodaty laisse quant à lui 5 registres.

En 1493, nous avons un notaire nommé Olerio, qui laisse sept registres.

Suivent dans l'inventaire, attachés par une corde, les huit registres de trois notaires actifs respectivement en 1499, 1502 et 1552, soit les notaires Jaubert, Célérier et Tocavobis.
Les archives possèdent les minutes d'un notaire Jaubert, mais beaucoup plus tardives, en deux registres de 1685 à 1694, et de 1724 à 1743.

Un autre tabellion, au nom mal identifié, dont le début du nom est Brocari... (la page est rognée), entre 1503 et 1563, laisse dix registres

Ensuite, il y a les dix registres de l'office Dimas, dont l'inventaire nous dit qu'ils s'étalent entre 1505 et 1540.

Maître Lucante, notaire vers 1511 a laissé cinq registres.

Suivent huit registres de deux notaires différents, mais dans le même lot : les notaires Amorosi et Feuilhan, avec des années éparses : 1511, 1519, 1524, 1549, 1550, 1567, 1573, 1581 à 1582.

Maître Laumont a exercé entre 1514 et 1551 et a laissé trois registres.

Le notaire Loyard n'a laissé que des liasses déjà dévorées par les rats, selon l'inventaire, dont un lot de 1517, un autre de 1550 à 1552, puis deux autres des années 1554, et 1555 à 1558. Leur état en 1790 ne laisse rien présager de bon sur leur survie.

Maître Vauzelle, quant à lui, est notaire de Condom autour de 1525 et les sept registres qu'il laisse sont aussi attachés par une corde avec des étiquettes.

Spanelly, notaire en 1529, 14 registres

Deux lots de registres, peut-être émanant de la même étude ou de notaires de la la même famille se succédant, proviennent de l'office Agay ou d'Agay, entre 1530 et 1551, et consistent en treize et quinze registres.
Cistéris, notaire en 1532, 8 registres

Espanelly, notaire en 1535 (à rapprocher sans doute de Spanelly cité un peu plus haut : il pourrait même s'agir du même), 8 petits registres

Pourret, notaire en 1539, 7 registres. Notaire a rapprocher de ceux cités dans les notaires sans dates.

Escladre, notaire en 1542, 8 registres

Balguerie, notaire en 1544, 11 registres

Un notaire Demazac, attesté en 1559, entre les règnes d'Henri II et François II, et sans doute lié avec celui cité plus bas, laisse sept registres.

Sur une page un peu rognée, un notaire dont le nom commence par Duven..., et qui fut en activité en 1560, a laissé 5 registres.